

Projet culturel communautaire 2015-2016

« Croiser le FAIRE »

Qui sera suivi par 2 autres projets culturels :

- 2016-2017 : projet DESIGN
- 2017-2018 : projet « développement de la lecture publique »



Communauté de Communes du Canton de Saint-Trivier-de-Courtes

Espace de la Carronnière – 58, rte de Chalon


01560 SAINT TRIVIER DE COURTES

Tél : 04.74.30.77.41 / 04.74.30.76.79


@ : dgs@comcomsainttrivierdecourtes.fr

Site Web : www.comcomsainttrivierdecourtes.fr

SOMMAIRE :

- 
- I. Qu'est ce que la convention de développement culturel ?
 - a) Etat des lieux du territoire dans le domaine culturel p.3
 - b) Une opportunité : la convention de développement culturel p.4
 - c) Partenaires p.5
 - d) Chronologie du projet p.6

 2. Le projet « Croiser le FAIRE »
 - a) La Philosophie du projet p.7
 - b) Les acteurs p.8
 - c) Le planning 2015-2016 p.9

 3. Contacts Utiles p.13
- 

Contact presse : Perrine MANSION-BERJON

Directrice Gralle des Services de la Cté de Cnes du Canton de Saint-Trivier-de-Courtes

Tél : 04.74.30.77.41 / dgs@comcomsainttrivierdecourtes.fr

I - Qu'est ce que la convention de développement culturel ?

a) Etat des lieux du territoire dans le domaine culturel

La Communauté de communes compte 6200 habitants pour 12 communes sur un territoire de 170 KM². Elle a fait réaliser une étude socio-économique de son territoire, dont il ressort que :

- l'agriculture est le premier secteur d'activité (35 % de la population active), suivie par les services (service à la personne, administration, enseignement).
- la population est plutôt âgée, mais se rajeunit. La démographie est positive (en raison du solde migratoire, mais pas de la démographie naturelle).
- les revenus fiscaux sont inférieurs à la moyenne nationale
- la scolarisation est globalement plus courte que la moyenne départementale. Les jeunes ont une activité majoritairement sportive, mais 42 % d'entre eux ne pratiquent aucune activité.

Les ressources existantes dans le domaine culturel comptent :

- 5 bibliothèques dont le fonctionnement relève du bénévolat.
- la Communauté a acquis la « ferme de la forêt », bâtiment du XVI^e siècle qui fait l'objet d'une mesure de protection au titre des monuments historiques. Actuellement, elle sert de lieu de présentation au public d'un ensemble numériquement important d'objets de la vie agricole et paysanne,
- Une école de musique (75 élèves dont 10 adultes) en moyenne
- Plusieurs associations de théâtre
- une confrérie des peintres locaux
- le collège (240 élèves) qui conduit un certain nombre d'actions comme les sorties annuelles au théâtre de Bourg-en-Bresse pour une cinquantaine d'élèves, la venue d'une troupe de théâtre pour les 5^{èmes} (2 représentations pour 3 classes), l'opération « collège au cinéma » à Tournus pour toutes les 6^{èmes}, 4^{èmes} ou 3^{èmes}, un voyage linguistique et un voyage en Camargue, dans le cadre du programme d'histoire-géographie (Aigues-Mortes, marais salants, Montmajour, Avignon). Le collège a aussi participé pour la première fois en 2014-2015 à la fête du court métrage.

Outre les perspectives déjà évoquées, la Communauté de communes a engagé les initiatives suivantes :

- la création d'un service jeunes dans le but de favoriser la découverte culturelle par ce public. Ce service animé par l'association LEO LAGRANGE ouvrira ses portes en janvier 2016.
- la réalisation d'une salle de vidéo-conférence et de projection, d'une quarantaine de places, dont l'ouverture est prévue pour janvier 2016.

La Communauté de communes du Canton de Saint Trivier de Courtes soutient les initiatives culturelles du collège par l'octroi de subventions pour les voyages à l'étranger et en Camargue par exemple. Elle met à disposition des locaux pour les répétitions de théâtre.

Conclusion : Hormis les bibliothèques municipales, il n'y a pas d'équipements culturels proprement dits sur le territoire de la Communauté de communes mais l'envie de monter un projet culturel entre plusieurs organismes et associations est forte et a permis l'émergence de 3 projets culturels sur trois ans co-financés par l'Etat, le département et la Communauté de communes.

b) Une opportunité pour le territoire : la convention de développement culturel :

Début 2014, la DRAC Rhône Alpes, en partenariat avec l'Education nationale et les départements, a engagé une démarche expérimentale de développement de l'éducation aux arts et à la culture à l'échelle d'intercommunalités rurales. L'objectif est de réduire les inégalités sociales et territoriales d'accès à la culture.

L'Etat a donc invité 9 communautés de communes de l'Ain, dont la Communauté de Communes du Canton de Saint Trivier de Courtes, à participer à une première vague de signatures de conventions de développement culturel visant à l'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie. En effet l'ex canton de Saint Trivier de Courtes, classé en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR), est identifié par la plupart des politiques publiques comme un territoire prioritaire. La DRAC a demandé à la DATAR de ressortir les territoires les plus pauvres en matière d'équipements culturels, de niveau de qualification scolaire, de niveau de revenus, etc. 9 Communautés de communes dans l'Ain ont ainsi été identifiées comme prioritaires pour le développement culturel : Bugey sud, Pays Bellegardien, Canton de Saint Trivier de Courtes, Canton de Pont de Vaux, Montrevel en Bresse, Canton de Coligny, Valromey, Vallée de l'Albarine, Plateau de Hauteville.

Comme ce projet ne peut se réaliser sans la participation active des associations et organismes locaux, une réunion a été organisée en octobre 2014 avec les forces vives du territoire dans tous les domaines artistiques et culturels. Les associations ont été enthousiastes, ainsi que le collège et les écoles primaires du territoire.

Un groupe de travail de bénévoles, d'élus et de technicien s'est donc constitué afin de dresser un inventaire des activités culturelles et artistiques locales ainsi que des besoins identifiés. Puis des projets culturels ont émergé faisant l'objet de débats entre partenaires.

- **Objectif** : Mettre en contact tous les types de publics (mais surtout les jeunes) et les artistes **professionnels** de qualité, reconnus par leurs pairs ou les institutions.
- **Actions subventionnables** : Ce sont les résidences d'artistes qui sont subventionnées dans cet appel à projets, c'est-à-dire l'accueil sur une durée limitée (de 2 à 6 mois en moyenne, maximum un an) d'un artiste reconnu dans des locaux adaptés afin qu'il travaille sur ses propres œuvres et qu'il monte un projet en lien avec des associations ou organismes locaux. Les artistes peuvent relever de nombreux domaines : la musique, la littérature, les arts plastiques.
- **Impacts attendus** : Mobilisation des acteurs locaux autour de plusieurs projets, émulation des artistes et associations du canton par la collaboration avec un professionnel, création de liens entre les associations, la communauté de communes
- **Partenaires financiers** : la DRAC et, le Conseil Général

- Partenaires dans les actions culturelles : les services de l'Education nationale le collège, les écoles primaires du territoire, les associations artistiques et culturelles, le service « jeunes » à venir de la Communauté de Communes
- Durée de la convention : 3 ans ; un projet artistique par an a été retenu par les élus communautaires, sur proposition du groupe de travail
- Financement : subventions moyennes de 30 000 €/an par l'Etat, 10 000 € par le Conseil départemental et le reste à charge par la communauté de communes, soit le plan de financement suivant pour la première année :

Type dépenses	Montant en €	Type recettes	Montant en €
Projet PETREK	49 100 €	DRAC (Etat)	30 000 €
Projet DESIGN (3 jours de préparation en 2016)	900 €	Conseil Départemental	10 000 €
		Cté de Communes	10 000 €
TOTAL DEPENSES	50 000 €	TOTAL RECETTES	50 000 €

NB : Comme le projet DESIGN avec l'artiste Jean Sébastien PONCET prévu pour 2016-2017 va être travaillé avec l'artiste début 2016, il convient de prévoir quelques jours de résidence, d'où la somme de 900 €.

Un nouveau plan de formation sera alors prévu pour le projet culturel de l'année 2016-2017, sachant que la DRAC s'engage pour les mêmes montants pour les deux années à venir.

c) Les partenaires :

Les partenaires financiers :

L'État à travers deux ministères :

- Ministère de la culture et de la communication, Direction régionale des affaires culturelles de Rhône-Alpes, représenté par le Préfet du département de l'Ain : l'Etat a confié le suivi du projet à un référent, monsieur Christian Chemin, afin d'accompagner cette démarche territoriale dans l'Ain
- Ministère de l'Éducation nationale représenté par l'Inspecteur, Directeur d'académie des services départementaux de l'éducation nationale.

La « Communauté de communes du Canton de Saint Trivier de Courtes », représentée par son Président, Michel BRUNET, ci-après désignée « la Communauté de Communes du Canton de Saint Trivier de Courtes ».

Le Conseil Départemental représenté par son Président Damien ABAD, désigné ci-après « le Département de l'Ain »,

Les partenaires techniques :

Toutes associations culturelles du territoire ont participé activement aux premières réunions (dont les bibliothèques, les troupes de théâtre, les associations de peinture, la Grange aux parapluies).

Mais au fur et à mesure que se dessinait le premier projet, dans le domaine de la musique, le groupe de travail s'est resserré autour des associations et organismes suivants **pour le projet musical 2015-2016** :

- Le collège
- Les écoles primaires du territoire
- Les associations suivantes :
- Ecole de musique
- Les harmonies du territoire : Société musicale de Haute Bresse, Union musicale de St Jean, Union musicale St Nizier/Curciat
- La chorale « le chœur bressan »

d) Chronologie du projet général de convention :

- Avril 2014 : Courrier de la DRAC aux 9 intercommunalité de l'Ain
- Mai 2014 : Réunion de présentation aux intercommunalités des conventions de développement culturel
- De juillet 2014 à janvier 2015 : réunions (presque mensuelles) du groupe de travail incluant tous les partenaires financiers et techniques (techniciens des organismes et bénévoles des associations)
- De janvier 2015 à juin 2015 : réunions mensuelles avec un groupe de travail restreints de techniciens et bénévoles (CoTECH) autour du projet musical de la première année de la convention, appelé « Croiser le FAIRE ».
- Mai 2015 : validation du projet de convention et du plan de financement du projet musical par l'assemblée délibérante de la Communauté de Communes du Canton de Saint Trivier de Courtes
- Juillet 2015 : Validation par le Comité de Pilotage (CoPIL) du projet de l'année 1 « Croiser le FAIRE » ainsi que du plan de financement qui l'accompagne.
- Automne 2015 : signature officielle de la convention de développement culturel entre le Président de la Communauté de communes, le Préfet, le Directeur d'académie des services départementaux de l'éducation nationale
- Dernier trimestre 2015 : lancement du projet musical « Croiser le FAIRE » (voir chronologie plus détaillée plus loin) et constitution de deux groupes de travail :
 - L'un pour le projet design de l'année 2016-2017
 - L'autre pour le projet « développement de la lecture publique » de l'année 2017-2018

II – Le projet musical « Croiser le FAIRE » de l'année scolaire 2015-2016

a) La philosophie du projet « Croiser le FAIRE » :

Thème de la résidence de territoire : Croiser le FAIRE !

Le centre de chacune des propositions est LA CREATION. Chaque institution, association participante sera mise en situation de création. C'est un peu comme une fabrique de création.

Pendant 9 mois, les classes de CM2 des écoles primaires, de 6^{ème} et 4^{ème} du collège, l'école de musique, les harmonies et la chorale du territoire vont créer 12 chansons qui seront enregistrées sur un album et présentées au public lors d'une semaine de restitution en juin 2016. Ce travail de création est animé par PETREK, auteur-compositeur reconnu.

L'important, dans un tel projet de territoire étant de travailler au contact d'un maximum d'habitants. Tous les publics doivent être concernés :

- Les enfants de tout âge depuis la primaire jusqu'au collège, mais aussi les élèves de l'école de musique
- Les adultes passionnés de musique et de chants de la chorale du territoire, des harmonies locales, mais aussi ceux qui n'ont jamais eu l'opportunité de participer à des activités culturelles comme la chorale ; c'est toute l'ambition de la « grande gueule », un groupe de personnes n'ayant jamais chanté dans le cadre d'une chorale.
- Tout public qui viendra participer à la semaine de restitution des créations de chaque organisme.

Comme le thème fédérateur de ce projet est la création, chaque participant recevra en juin le fruit de ce travail collectif ; en effet **un livret de qualité dont les illustrations seront réalisées par les enfants et l'artiste Ivan SIGG, en résidence quelques jours sur notre territoire, formera l'écrin du CD enregistré par tous les participants.**

b) L'animateur du projet, PETREK :

Né en 1967, Patrick Perret, dit Petrek, a d'abord enseigné avant de se consacrer à temps plein à la chanson à partir de 1996.

Il découvre son métier sur scène, avec différents groupes, dans une relation toujours proche du public. Depuis 1999, son aventure musicale s'oriente essentiellement en direction du jeune public. De nombreux spectacles ont tourné aux quatre coins de la France de « Alors chante ! » à Montauban au



festival de Marnes en passant par la programmation de lieux culturels comme le Théâtre de Bourg en Bresse qui a déjà accueilli ses spectacles jeune public : *L'air de rien, Gagner d'accord... mais gagner quoi, Une valise dans la tête et Les bonnes choses.*

Petrek travaille en direction de tous les publics. 9 disques ont vu le jour entre 1996 et aujourd'hui dont deux sont devenus coups de coeur de l'académie Charles Cros en 2011 et 2014.

Même si PETREK bouillonne du désir de faire partager ses émotions et sa vision d'artiste sur le monde avec le jeune public ou le public en général, il aime par-dessus tout s'ancrer sur un territoire pour y mettre sa touche d'encre... C'est ce qu'il a déjà fait à Champigny sur Marne, Etrez, Lagnieu, Crozon, Bourg en Bresse, Servas, Charleville Mezières, Roanne, Montreal la Cluse..

A chaque fois, l'expérience est différente, le thème et les partenaires aussi. Mais laissons le s'exprimer, c'est encore lui qui en parle le mieux :

« Dans le cadre d'un projet de création, avant de croiser une classe pour la première fois, mes journées se nourrissent de questions. Qui sont-ils ? Comment va t'on s'entendre ? Le travail ? Un flot de questions s'attache à moi avec ténacité ! Et puis vient le jour de la première rencontre... Nos regards se croisent, s'interrogent. Il faut du temps pour s'apprivoiser. Le travail commence... C'est du boulot !

Les mots s'enchaînent aux idées, s'habillent de musique... et puis, entre nous naît la chanson. NOTRE CHANSON.

Cette expérience singulière, cette rencontre, est toujours, pour moi, riche en émotions. Chaque étape est importante et chaque pierre apportée, fut elle petite, est essentielle. J'aime à écouter ces chansons nées de nos rencontres comme des photographies sonores mais aussi, et surtout, comme des objets artistiques à part entière ».

C'est une démarche artistique qui trouve son point d'orgue cette année avec les enfants des 12 classes concernées, la chorale, les harmonies, l'école de musique, mais aussi avec cette « Grande Gueule » créée pour l'occasion avec le concours des habitants.

Contacts de Petrek, auteur, compositeur, interprète

Mail : petrek@club-internet.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/pages/Petrek/334753163341028>

Site Internet : www.petrek.fr

Equipe de Petrek :

PETREK : Auteur Compositeur Interprète

Ivan SIGG: Auteur, peintre, illustrateur, écrivain

Laurent DARMON : Pianiste, Compositeur, arrangeur

Malhory MARET: Musicien Guitariste, Compositeur

Thibaut MARTIN : Musicien Percussionniste, Compositeur

Daniel BESACE: Editeur, Ecrivain

Fredéric MASSON: Régisseur général

c) Les temps forts du projet :

Samedi 5 septembre 2015 : Présentation du projet lors du forum des associations à Saint Trivier de Courtes, à la salle des fêtes de 17H00 à 20H00.

Lundi 7 septembre 2015 : Présentation du projet aux parents d'élèves du collège et des écoles à 19H30 au réfectoire du collège, par les élus et les principaux partenaires.

Mercredi 9 septembre 2015 : Réunion d'informations tous publics à la salle des fêtes de Saint Trivier de Courtes à 19H00.

Octobre (date en attente) : Signature officielle de la convention avec l'Etat, l'Education nationale, le département et la communauté de communes

Les noms sont donnés à titre indicatif.

Ecoles primaires du territoire :

3^{ème} semaine de septembre 2015 (4 classes/jour x 3 jours) :

- Mardi 15/09 matin (8H30-9H30 et 10H-11H00) : 2 classes St Trivier (CM1- M. Bouvard et Cm1/Cm2- Mme Panchot)
- Mardi après-midi 15/09 (13H45-17H) : 2 classes du collège
- 17/09 Jeudi matin Mantenay (9H-10H) Cm2- Mme Audibert et 10H30-11H30 à St Jean S/Reyssouze Mme Leroux (CM1-CM2)

- 17/09 jeudi après midi (13H45-17H) : 2 classes du collège
- 18/09 vendredi matin Cormoz (9H-10H) Pauline Broyer Ce2-Cm1-Cm2 et St Nizier le Bouchoux (10H30-11H30) Cm1-Cm2 Mélanie Commaret

Début octobre : lancement du projet par la Communauté de Communes avec les officiels.

Semaine d'octobre 2015 (4 classes/jour x 3 jours) :

- Mardi 13/10 matin (8H30-9H30 et 10H-11H00) : 2 classes St Trivier (CM1- M. Bouvard et Cm1/Cm2- Mme Panchot)
- Mardi après-midi 13/10 (13H45-17H) : 2 classes du collège
- Jeudi 15/10 matin Mantenay (9H-10H) Cm2- Mme Audibert et 10H30-11H30 à St Jean S/Reyssouze Mme Leroux (CM1-CM2)
- Jeudi 15/10 après midi (13H45-17H) : 2 classes du collège
- Vendredi 16/10 matin Cormoz (9H-10H) Pauline Broyer Ce2-Cm1-Cm2 et St Nizier le Bouchoux (10H30-11H30) Cm1-Cm2 Mélanie Commaret

Semaine de décembre 2015 (4 classes/jour x 3 jours) :

- Mardi 08/12 matin (8H30-9H30 et 10H-11H00) : 2 classes St Trivier (CM1- M. Bouvard et Cm1/Cm2- Mme Panchot)
- Mardi après-midi 08/12 (13H45-17H) : 2 classes du collège
- Jeudi 10/12 matin Mantenay (9H-10H) Cm2- Mme Audibert et 10H30-11H30 à St Jean S/Reyssouze Mme Leroux (CM1-CM2)
- Jeudi 10/12 après midi (13H45-17H) : 2 classes du collège
- Vendredi 11/12 matin Cormoz (9H-10H) Pauline Broyer Ce2-Cm1-Cm2 et St Nizier le Bouchoux (10H30-11H30) Cm1-Cm2 Mélanie Commaret

Semaine de janvier 2016 (4 classes/jour x 3 jours) :

- Mardi 26/01 matin (8H30-9H30 et 10H-11H00) : 2 classes St Trivier (CM1- M. Bouvard et Cm1/Cm2- Mme Panchot)
- Mardi après-midi 26/01 (13H45-17H) : 2 classes du collège
- Jeudi 28/01 matin Mantenay (9H-10H) Cm2- Mme Audibert et 10H30-11H30 à St Jean S/Reyssouze Mme Leroux (CM1-CM2)
- Jeudi 28/01 après midi (13H45-17H) : 2 classes du collège
- Vendredi 29/01 matin Cormoz (9H-10H) Pauline Broyer Ce2-Cm1-Cm2 et St Nizier le Bouchoux (10H30-11H30) Cm1-Cm2 Mélanie Commaret

Remise des partitions à tous après le 29 février 2016

Chorale du territoire :

- Présentation du projet : 15/09/2015 - 18h15 au début de l'assemblée générale à la mairie de St Trivier de Courtes (1^{er} étage).
- 1^{ère} séance : 25 novembre 14H-17H au foyer-logement (donner adresse à Petrek)
- 2^{de} séance : à définir avec ceux qui le souhaitent.

Harmonies du territoire :

1^{ère} réunion de cadrage le 16/07/2015 avec Laurent, à St Trivier 58 rte de Chalon au 1^{er} étage de l'Espace de la Carronnière, à 20H30.

Remise officielle de la pièce, explications sur le projet :

St Trivier de Courtes et St Nizier le Bouchoux : 25/09 à partir de 21H00, à St Trivier de Courtes

Pour les répétitions régulières, voir avec Laurent.

« La Grande Gueule » : Projet ouvert à TOUS LES HABITANTS de la Communauté de Communes : Petrek invite tous les habitants qui n'ont jamais eu l'opportunité de chanter dans une chorale d'y participer. Entre 30 et 80 personnes qui feront entendre leurs voix...malgré tout !

Réunion d'information le 9 septembre à 19H00 à la salle des fêtes de Saint Trivier de Courtes.

Il faudrait entre 30 et 80 participants à cette chorale d'un autre genre.

Les dates de répétitions sont les suivantes :

- + 18 octobre 2015 (9H30-17H, en mangeant tous ensemble un repas tiré du sac)
- + 20 décembre 2015
- + 9 janvier 2016
- + 28 février 2016
- + 22 mai 2016
- + 1 ou 2 autres à prévoir ensemble, notamment semaine de restitution

Enregistrement à St Trivier de Courtes :

Pour la chorale : mercredi 9 mars à partir de 14H00 jusqu'à 17H00 dans la salle de musique.

Pour l'Ecole de musique : samedi 9 avril 2016 (prévoir la journée dans un 1^{er} temps)

Pour les harmonies : dimanche matin 10 avril 2016; ainsi, les enfants auront le fond sonore pour s'entraîner.

Pour les écoles : 4^{ème} semaine de mai 2016, soit du 23/05 au 27/05 :

- Mardi 24/05 matin : 2 classes St Trivier (CM1- M. Bouvard et Cm1/Cm2-Mme Ponchot)
- Mardi après-midi 24/05 : 2 classes du collège
- Jeudi 26/05 matin Mantenay (9H-10H) Cm2- Mme Audibert et 10H30-11H30 à St Jean S/Reyssouze Mme Leroux (CM1-CM2)
- Jeudi 26/05 après midi (13H45-17H) : 2 classes du collège
- Vendredi 27/05 matin Cormoz (9H-10H) Pauline Broyer Ce2-Cm1-Cm2 et St Nizier le Bouchoux (10H30-11H30) Cm1-Cm2 Mélanie Commaret

Michel Ponsot, conseiller pédagogique départemental musique, participera au projet en soutien aux écoles primaires. Les enfants auront les bandes son pour s'entraîner.

Les bandes sons seront données aux différents groupes fin avril 2016.

Semaine de restitution du 28 juin au 2 juillet :

Montage du matériel le dimanche par l'équipe technique dans une salle de la Communauté de Communes.
lundi 27 juin : répétitions en journée pour les primaires.

Présentation du travail des harmonies (pièce musicale et jouer derrière les enfants qui auront enregistrés sur la musique) : les enfants chanteront forcément le vendredi en soirée et/ou le samedi en journée ou soirée.

Si l'école de musique joue derrière les enfants, c'est donc le vendredi et/ou le samedi.

Il pourrait y avoir un spectacle par jour : une classe ou des groupes de thèmes musicaux différents pourraient intervenir.

Un spectacle + 1 classe Ecole de musique.

La chorale peut présenter un spectacle avec ses propres morceaux + la création liée au projet ou en même temps que les enfants.

Contacts Utiles

- **Petrek**

@ : petrek@club-internet.fr

facebook : <https://www.facebook.com/pages/Petrek/334753163341028>

Site : www.petrek.fr

- **Collège Louis Vuitton**

(représenté par Monsieur Fournel, principal et Monsieur Boulay, professeur)

Tél : 04.74.30.70.43 / Site : <http://www.college-louis-vuitton.fr/>

Ecoles primaires du territoire de Saint Trivier de Courtes
(représentées par Madame Nouvion et Madame Labaume, professeurs des écoles)

- **Ecole primaire de Saint Trivier de Courtes**
Madame Panchot et Monsieur Bouvard
Tél : 04.74.30.71.24
- **Ecole primaire de Mantenay-Montlin**
Madame Audibert
Tél : 04.74.52.50.22
- **Ecole primaire de St Nizier le Bouchoux**
Madame Commaret
Tél : 04.74.52.94.43
- **Ecole primaire de St Jean / Reysouze**
Madame Leroux
Tél : 04.74.52.61.68
- **Ecole primaire de Cormoz**
Madame Broyer
Tél : 04.74.51.22.41

Les Harmonies du territoire (représentées par Monsieur Bertrand)

- **Société Musicale la Haute Bresse**
Espace de la Carronnière – 58, rte de Chalon
01560 SAINT TRIVIER DE COURTES
Tél : 04.74.51.05.56
- **Union Musicale de Saint Jean / Reys**
- **Union Musicale de Curciat / St Nizier**
- **Ecole de Musique de la Plaine de Bresse (représentée par Madame Aubry Capoulade)**
Espace de la Carronnière – 58, rte de Chalon – 01560 SAINT TRIVIER DE COURTES
@ : ecoledemusiqueplainedebresse@gmail.com
- **Le Chœur Bressan (représenté par Monsieur Casseville)**
Tél : 06 60 94 55 61 et 03 85 38 84 74 / @ : ellivessacnad@orange.fr